



CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat  
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates  
Kanzlei - IVS

## INVITATION POUR LES MÉDIAS

2 février 2015

### **Arpille/Vallée du Trient Création de la 2<sup>e</sup> plus grande réserve forestière de Suisse**

Madame, Monsieur,

S'étendant sur le territoire de six communes, la réserve forestière de l'Arpille/Vallée du Trient se caractérise par la densité et la diversité des valeurs naturelles, paysagères et patrimoniales qu'elle recèle. La signature d'une convention engageant l'Etat du Valais et les propriétaires de forêt concernés marquera la création de la 2<sup>ème</sup> plus grande réserve forestière de Suisse. Elle en fixera les règles d'utilisation pour les 50 prochaines années.

Pour vous présenter en détail cette convention, le chef du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement, le conseiller d'Etat **Jacques Melly** vous convie à cette rencontre

**vendredi 6 février 2015 à 10.00 heures  
Couvert de Ravoire - commune de Martigny-Combe**

Le chef du DTEE sera accompagné par **Olivier Guex**, chef du Service des forêts et du paysage.

Vous trouverez sur place la documentation usuelle, qui figurera également sur le site cantonal [www.vs.ch](http://www.vs.ch) dans les rubriques habituelles.

Nous vous remercions de votre attention et vous adressons nos meilleures salutations.

**André Mudry**  
Chef de l'Information

Annexe : plan de situation

